

<http://enseignants.se-unesa.org/Contrats-aides-rencontre-de-la-secretaire-d-Etat-aux-personnes-handicapees-et>



Contrats aidés : rencontre de la secrétaire d'État aux personnes handicapées et courrier au président de la République

Date de mise en ligne : vendredi 29 septembre 2017

- Je suis... - ASH -

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après les suppressions massives d'emplois aidés, le SE-Unsa a rencontré Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux personnes handicapées, le 26 septembre. Cet échange a permis de poser les attentes du SE-Unsa pour la réussite de l'École inclusive et de faire le point sur la situation des accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Le SE-Unsa a tout d'abord exprimé ses craintes pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap après les suppressions massives d'emplois aidés à cette rentrée. Notre action auprès de la profession a permis d'identifier plus de 800 situations d'enfants sans accompagnant pour lesquelles nous avons écrit au président de la République. Le ministère de l'Éducation nationale a lui-même avancé le chiffre de 3000 deux semaines après la rentrée.

Mme Cluzel a indiqué que ce chiffre est en baisse et que les situations se règlent au fur et à mesure des embauches d'AVS. Par ailleurs, elle affirme que la suppression des emplois aidés ne touchera pas le périmètre du handicap. Selon elle, l'absence de plus de 3000 accompagnants n'est pas le fait de trop faibles dotations budgétaires mais à des difficultés de recrutement.

Le SE-Unsa a souligné l'incohérence que constitue la cohabitation de deux statuts pour assurer une même mission et a insisté sur la précarité des contrats aidés comme aussi des AESH très largement en temps incomplet subi. C'est, pour nous, l'origine des difficultés de recrutement sur ces missions.

Au-delà, nous avons rappelé les problèmes non résolus à ce jour des questions de formation des AESH en poste et l'absence de tenue de l'entretien professionnel pourtant déterminant dans l'évolution de la rémunération des collègues.

Enfin, le SE-Unsa a exprimé la volonté d'un travail large sur l'École inclusive qui doit prendre en compte les questions d'accompagnement des élèves mais aussi de formation ou encore de prises en compte du travail et des besoins des enseignants.

Pour toutes ces raisons, nous avons demandé à être associés aux travaux du « Grand chantier de rénovation de la professionnalisation des accompagnants » que Mme Cluzel annonce pour cet automne.

Pour le SE-Unsa, l'annonce de ce travail sur l'École inclusive doit être à la hauteur des enjeux et tracer des perspectives concrètes. Si tout ne peut se faire en un claquement de doigts, il faut tout de même avancer concrètement et ne pas se contenter d'effets de manches.